



✉ 465, Avenue Paule BERTHELOT
97360 MANA
☎ 05 94 27 80 43
💻 ce.9730421v@ac-guyane.fr



Nom :	Prénom :	Classe : (Septembre 2023)
--------------	-----------------	-------------------------------------

GENERAL : 2nde GT, 1ère ou Ter G, 1ère ou Ter STMG

BAC PRO : 2P ou 1P ou TP BOU/POI, 2P MRC et 1P ou TP MA/MCV, 2P ou 1P ou TP MET_{(=MPB)/MMV}

CAP : 1 ou T CAP ADAL AFAT/TOUR, 1 ou T CAP BOU/POI, 1 ou T CAP EPC, 1 ou T CAP VET F/T

BTS : 1 ou T BTS CI, 1 ou T BTS GTL, 1 BTS TOUR

MC : MC OR ou MC ERV

Documents à fournir pour l'inscription

Dossier INTERNET

Année 2023 – 2024

- Photocopie d'une pièce d'identité de l'élève (carte d'identité, passeport, titre de séjour).
- Photocopie d'une pièce d'identité du parent ou responsable légal (carte d'identité, passeport, titre de séjour).
- 4 photos d'identité récentes. (Nom, prénom, classe au dos de chaque photos)
- Justificatif de domicile (EDF, SGDE, Internet ...).
- Photocopie de l'attestation de sécurité sociale ou de la CMU
- Attestation de vaccination délivrée par le médecin ou photocopie du carnet de vaccination.
- Attestation d'assurance scolaire 2023/2024
- R.I.B de banque – **merci de respecter le format bancaire** (du représentant légal qui doit percevoir la bourse)
- Document d'inscription à l'internat [Si votre enfant dort à l'internat]
- Document d'inscription à la demi-pension [Si votre enfant mange à la cantine]

Merci de vous diriger vers le service intendance pour tout renseignement concernant

- Le dossier de bourse
- Le dossier d'inscription à l'internat et à la demi-pension (cantine).

OBLIGATOIRE pour les élèves de nationalité Française :

- Attestation de recensement pour les élèves de + de 16ans.

Ou

- JDC (si votre enfant s'est déjà présenté à la Journée Défense et Citoyenneté).

OBLIGATOIRE pour les nouveaux élèves dans l'établissement à la rentrée 2023 :

- EXEAT (fournis par l'ancien établissement).
- Notification d'affectation.
- Bulletin du 3e trimestre.

DOCUMENTS A REMPLIR POUR TOUS LES ELEVES

- INFIRMERIE : Fiche d'urgence non confidentielle.
- INFIRMERIE : Fiche de renseignements médicaux confidentiels.
(A mettre sous enveloppe avec le nom, prénom et classe de l'élève).
- Contrat de STAGE-PFMP (pour les élèves en CAP Bac Professionnel).

Aucune copie de de documents ne sera faites sur place, merci de venir avec les photocopies.

Pour information :

➤ **Afin de suivre au mieux les élèves, merci de prévenir le lycée pour tout changement de coordonnées en cours d'année scolaire.**

➤ **En l'absence de correspondant dans l'Ouest Guyanais (Saint-Laurent du Maroni, Mana ou communes proches), l'inscription de votre enfant à l'internat ne sera pas acceptée**

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

INFORMATIONS DE L'ELEVE SUR L'ANNEE 2022-2023		
Nom :	Prénom :	Classe :

POUR L'ANNEE 2023-2024

IDENTITE DE L'ELEVE

Nom de famille : Sexe F G

Nom d'usage :

Date de naissance :

Prénom n°1 : Prénom n°2 :

Commune de naissance :

Département de naissance : Pays de naissance :

Nationalité :

Adresse :

Code postal : Commune :

Pays : **Adresse mail @** :

N° tel domicile : **N° tel mobile** :

REPRESENTANT LEGAL N°1

Lien avec l'élève : Civilité : Mme M.

Nom de famille : Prénom :

Profession ou catégorie socio-professionnelle :

Adresse :

Code postal : Commune :

Adresse mail @ :

N° tel domicile : N° tel travail :

N° tel mobile :

REPRESENTANT LEGAL N°2

Lien avec l'élève : Civilité : Mme M.

Nom de famille : Prénom :

Profession ou catégorie socio-professionnelle :

Adresse :

Code postal : Commune :

Adresse mail @ :

N° tel domicile : N° tel travail :

N° tel mobile :

PERSONNE AYANT LA CHARGE EFFECTIVE DE L'ELEVE

Lien avec l'élève :Civilité : Mme M.

Nom de famille : Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

Pays : Adresse mail @ :

N° tel domicile : N° tel travail :

N° tel mobile :

PERSONNES AUTORISEES A RECUPERER L'ELEVE

Nom : Prénom :

N° tel mobile :

Nom : Prénom :

N° tel mobile :

Nom : Prénom :

N° tel mobile :

Nom : Prénom :

N° tel mobile :



Suivi actuel :

A-t-il un suivi psychologique oui non
Précisez

A-t-il un suivi médical oui non
Précisez

A-t-il un traitement médical oui non
Précisez

Autres suivis oui non
Précisez

Hospitalisation oui non
Précisez la raison :

Nous vous demandons de confier à votre enfant son carnet de santé, ses lunettes s'il en porte et copie de tous documents utiles en votre possession (copie du carnet de vaccination, de compte-rendu récents de radiographie, d'examen biologique, rapports médicaux, etc...)

INFORMATION IMPORTANTE :

La consommation de produits psycho actifs (alcool, cannabis, autres drogues) et de certains médicaments peut avoir des conséquences en cas d'utilisation de machines ou de conduites d'engins.

Elle peut entraîner une inaptitude à la poursuite de la formation professionnelle dispensée, pendant le temps nécessaire.

Une inaptitude à la pratique de l'EPS ou "une dispense de sport" peut être incompatible avec l'aptitude aux travaux réglementés et demandera le ré examen de l'aptitude aux travaux réglementés. Seule une inaptitude partielle à la pratique de l'EPS est cohérente avec la pratique professionnelle et permet l'aménagement de la pratique en EPS et l'adaptation du poste de travail.

Je déclare avoir pris connaissance de l'information ci-dessus.

A

Signature de l'élève

Le

Signature des parents

A remettre sous pli cacheté pour le service de santé de l'établissement scolaire.



FICHE D'INSCRIPTION **2023/2024**
AU SERVICE RESTAURATION
A remettre au service Intendance

NOM _____ PRENOM _____ CLASSE _____

Responsable légal de l'élève : NOM _____ Prénom _____

Email obligatoire :@.....

Souhaite que mon fils ou ma fille soit inscrit(e) pour l'année scolaire 2023/2024 :
A la demi-pension

J'ai pris connaissance des dispositions concernant le service annexe d'hébergement
dans les règlements intérieurs

A _____, le _____

Signature du responsable légal de l'élève

Cadre réservé à l'administration

Inscription au cours du trimestre à compter du/...../20.....

Démission à compter du/...../20.....

INFORMATIONS

DEMI-PENSION 2023/2024

Modalités de paiement :

En espèces, chèque, carte bancaire à réception de la facture par email

Le montant du 1^{er} trimestre (septembre-décembre 2023) s'élève à :
256.20 € moins les aides ou déduction de la bourse.

Le montant du 2^{ème} et 3^{ème} trimestre sera communiqué au début de janvier 2024.

Inscriptions et paiements à l'intendance

Pour les élèves boursiers : **RIB de banque obligatoire du parent qui a fait la demande de bourse**

Une carte magnétique est remise à chaque élève. La possession de cette carte est **obligatoire** et **strictement personnelle**. Elle sera utilisée pour la réservation et l'accès à la demi-pension. Fournir une photo.

Réservation **obligatoire** tous les **matins avant 10h** pour les internes.

En cas de perte ou de dégradation le coût de la nouvelle carte s'élève à **10 €uros**.

Le Chef d'Etablissement
Gilles BAYARD



FICHE D'INSCRIPTION 2023/2024
AU SERVICE RESTAURATION ET HEBERGEMENT
A remettre au service Intendance

NOM _____ **PRENOM** _____ **CLASSE** _____

Responsable légal de l'élève : NOM _____ Prénom _____

Email obligatoire :@.....

Souhaite que mon fils ou ma fille soit inscrit(e) pour l'année scolaire 2023/2024 :

A l'internat

A l'internat + week-end inclus



INTERNAT : Sous réserve d'acceptation du dossier

Pour les élèves des communes isolées, un correspondant est obligatoire à Mana ou à St Laurent du Maroni !

Coordonnées du correspondant en cas d'urgence :

NOM		Prénom	
Adresse			
Code postal		Commune	
Tel 1		Tel 2	

J'ai pris connaissance des dispositions concernant le service annexe d'hébergement dans les règlements intérieurs

A _____, le _____

Signature du responsable légal de l'élève

Cadre réservé à l'administration

Inscription au cours du trimestre à compter du/...../20.....

Démission à compter du/...../20.....

INFORMATIONS

INTERNAT SEMAINE / INTERNAT WEEK-END 2023/2024

Modalités de paiement :

En espèces, chèque, carte bancaire à réception de la facture par email

Le montant du 1^{er} trimestre (septembre-décembre 2023) s'élève à :

- **Internat semaine : 652.70 € - Internat semaine + week-end inclus : 909.50 €** moins les aides ou déduction de la bourse.

Le montant du 2^{ème} et 3^{ème} trimestre sera communiqué au début de janvier 2024.

Inscriptions et paiements à l'intendance

Pour les élèves boursiers : **RIB de banque obligatoire du parent qui a fait la demande de bourse**

Une carte magnétique est remise à chaque élève. La possession de cette carte est **obligatoire** et **strictement personnelle**. Elle sera utilisée pour la réservation et l'accès à la demi-pension. Fournir une photo.

Réservation **obligatoire** tous les **matins avant 10h** pour les internes.

En cas de perte ou de dégradation le coût de la nouvelle carte s'élève à **10 €uros**.

Correspondant obligatoire pour les élèves internes en provenance des communes isolées et éloignées.

Matériel à prévoir obligatoirement pour un hébergement à l'internat :

- **1 drap housse (190cm x 90cm)**
- **1 drap plat**
- **1 chaîne avec cadenas pour fermer son armoire (1 penderie et 4 étagères)**
- **Lessive pour laver son linge**

Facultatif : Oreiller, ventilateur, lotion ou raquette contre les moustiques

Le Chef d'Etablissement
Gilles BAYARD



LES OPTIONS PROPOSEES AUX ELEVES DE 2nde G&T



Le Proviseur
Gilles BAYARD

Gilles.Bayard@ac-guyane.fr

☎ : 05 94 27 86 45

☎ : 05 94 24 86 54

☎ : 06 94 98 66 31

Terre Rouge
RD8 Savane Sarcelles
97360 Mana

Site Internet

<http://www.webtice.acguyane.fr/elfort/>



NOM :

.....

PRENOM :

.....

JE SOUHAITE

PRENDRE L'OPTION

.....

En fonction de leur capacité de travail et de leurs centres d'intérêt, les élèves peuvent choisir un enseignement optionnel au choix parmi :



3 Heures



3 Heures

L'enseignement optionnel en **arts plastiques** propose aux élèves d'acquérir et de développer une pratique et une culture artistique diverses. L'enseignement est fondé sur la création artistique, il met en relation les formes contemporaines avec celles léguées par l'histoire de l'art.

L'enseignement **Cinéma-audiovisuel** est une des **options** comprises dans la spécialité Arts du Bac. L'enseignement de spécialité cinéma-audiovisuel engage l'élève dans une démarche de découverte, de développement et d'approfondissement d'une pratique ainsi que d'une culture cinématographique et **audiovisuelle**.

L'option « **Management et Gestion** » permet de comprendre le



fonctionnement des organisations (entreprises privées, organisations publiques, associations). Comment créer une entreprise ? Qui doit-on recruter ? Est-ce le dirigeant qui décide de tout ? Comment organiser le travail dans l'équipe ? Comment trouver des clients ?

Comment l'organisation utilise-t-elle les réseaux sociaux pour développer son activité ? Cette option permet de découvrir les domaines variés de la comptabilité, de la gestion, du management, du commerce ou encore de l'informatique.

1 Heure et demie

Au lycée Professionnel :

« **Tu vas devoir effectuer des périodes de formation en milieu professionnel !!** »

Les Périodes de Formation en Milieu Professionnel font **partie intégrante** de la formation. Elles permettent de réaliser les mises en situation obligatoires en milieu professionnel, lieu où tu vas acquérir certaines compétences « métier » qui ne peuvent être obtenues qu'au **contact de la réalité professionnelle**.

Elles t'offriront :

- ✓ La mise en application et la consolidation des compétences acquises au lycée.
- ✓ Le travail sur des situations réelles difficilement simulables au lycée.
- ✓ L'acquisition de nouvelles compétences.
- ✓ L'approfondissement de sa connaissance de l'environnement de l'entreprise et du monde professionnel.

Les PFMP sont des **moments pédagogiques** à part entière qui impliquent une **continuité pédagogique entre le lycée professionnel et l'entreprise**. En outre, elles participent à la certification des compétences de certaines épreuves et sous-épreuves de l'examen.

C'est donc une étape importante pour ton entrée future dans le monde du travail.

Par conséquent, tout élève qui n'a pas fait ses PFMP ne pourra poursuivre sa scolarité !

J'atteste avoir pris connaissance du document.

NOM : PRENOM : CLASSE :

Fait à Mana le :

Signature d'élève :

Signature du responsable légal :

**PAS DE STAGE = PAS DE DIPLÔME =
FIN DE SCOLARITE**

**FORMULAIRE D'INSCRIPTION ET DE
RÉINSCRIPTION TRANSPORT SCOLAIRE**

Inscription en ligne à privilégier dès le 05 juin 2023 sur le lien :
<https://ctguyane-scolaire.anvergur.org/ctguyane-scolaire>

ÉLÈVE

1^{ère} inscription Réinscription

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____

Adresse : RN CD PK N° _____ Voie N° _____ Rue _____
 Lot _____ Résidence _____ Lieu-dit _____

Code Postal : _____ Commune : _____

**REPRÉSENTANT
LÉGAL**

Père Mère Autre : _____

Nom : _____

Prénom : _____

Fixe : _____

Mobile: _____

Mail : _____

Adresse : _____

Commune : _____

En tant que représentant légal, je m'engage à régler la participation financière qui me sera demandée lors de la récupération de la carte de transport scolaire.

Je certifie avoir pris connaissance du règlement de transport scolaire 2023 / 2024 et être informé(e) qu'en vertu de son application, mon enfant peut se voir refuser l'accès à bord, sans remboursement.

Fait à _____ Le _____

Je reconnais avoir pris connaissance du Règlement Territorial de Discipline et de Sécurité .

Signature du représentant légal
(lu et approuvé)

**ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE
2023/2024 :**

Maternelle Primaire
 Collège Lycée
 Autre Classe : _____

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT

ADRESSE

CODE POSTAL : _____

COMMUNE : _____

Je certifie que l'élève susmentionné est inscrit dans mon établissement pour l'année scolaire 2023 / 2024 et que les informations renseignées sont exactes.

Cachet et visa de l'établissement scolaire

LES PIÈCES À FOURNIR OU À INSÉRER :

- La fiche d'inscription dûment remplie
- L'attestation d'assurance type responsabilité civile trajet/école obligatoire
- 1 photo d'identité récente
- La pièce d'identité du représentant légal
- 1 justificatif de domicile moins de 3 mois
- Le livret de famille obligatoire : original + copie de la partie mentionnant l'enfant à inscrire/ ou fiche familiale

Plein tarif 1 à 2 enfants : **120,00€ par enfant**

À partir de 3 enfants : **96,00€ par enfant jusqu'au 14 septembre de l'année en cours**

À partir du 01 avril : **60,00€**

MODE DE PAIEMENT :

- Carte bancaire TPE
- Carte bancaire en ligne
- Virement bancaire (IBAN FR76 1007 1973 0000 0020 0523 561) ou
- Chèque(s)* à l'ordre de **La Régie de Recettes des Transports** ou
- Prélèvement

RENSEIGNEMENTS ET RETRAIT FICHE D'INSCRIPTION

CAYENNE, RÉMIRE-MONTJOLY, MATOURY, KOUROU

DIRECTION DES TRANSPORTS

Tél. : 0594 28 93 20

Lundi - Jeudi : 8h30 - 15h00

Mar - Mer - Ven : 8h30 - 13h30

ST GEORGES / RÉGINA / CAMOPI

CAIT DE ST GEORGES

Tél. : 0594 20 43 18

Horaires : 7h 30 - 14h00

MACOURIA

CAIT DE MACOURIA

Tél. : 0594 20 40 38

Lundi - Jeudi : 08h - 12h30 / 14H - 15h

Mar - Mer - Ven : 8h - 12h30

SINNAMARY / IRACOUBO

CAIT DE SINNAMARY

Tél. : 0594 34 51 18

Horaires : 7h30 - 13h00

MANA / AWALA-YALIMAPO

CAIT DE MANA

Tél. : 0594 25 26 86

Horaires : 7h30 - 14h30

ST LAURENT / GRAND-SANTI

CAIT DE ST LAURENT

Tél. : 0594 34 03 70

Horaires : 8h00 - 12h00

APATOU

UFT APATOU

Tél. : 0594 34 99 34

Horaires : 8h00 - 12h00

MARIPASOULA / PAPAÏCHTON

CAIT DE MARIPASOULA

Tél. : 0594 37 22 34